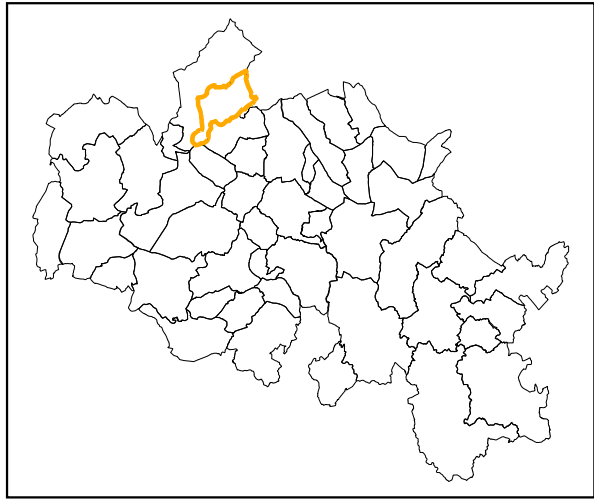


Communauté de Communes
AVALLON-VÉZELAY-MORVAN

SAINT-MORÉ

PLAN LOCAL D'URBANISME
INTERCOMMUNAL

Règlement - Partie graphique
Plan de zonage général



Élaboration prescrite par délibération du Conseil Communautaire le : 16 décembre 2015

Approuvé par délibération du Conseil Communautaire le : 12 avril 2021

Dernière évolution approuvée par délib. du C. Communautaire le : 2 mars 2026
- Modification simplifiée n°4 -

Plan au 1:6 500

N°	Élément protégé
362 - 01	Grotte du Père Leleu
362 - 02	Lavoir
362 - 03	Statue de la Vierge
362 - 05	Fontaine de Saint-Moré

Zones urbaines (U)

- UA(a,m,v) Centres anciens et hameaux denses (de l'Avallonnais, du Morvan ou du Vézélien)
UB(a,m,v) Faubourgs et secteurs récents des centres et des hameaux (de l'Avallonnais, du Morvan ou du Vézélien)
UBar - sous-secteur de recomposition urbaine le long de la RD606, propre à la ville d'Avallon
UA(B,a,m,v) - sous-secteurs de jardin
UE(L,2,3,4,5) Sites économiques
UEH - sous-secteur spécifique à l'ISOND de Sauvigny-le-Bois
UEH - sous-secteur spécifique à l'activité hôtelière et de restauration
UE - sous-secteur spécifique aux installations nécessaires à l'exploitation du réseau autoroutier
UP Équipements d'intérêt collectif et services publics
UT Jardins-terrasses d'Avallon

Zones à urbaniser (AU)

- 1AU(B,a,m,v) Zones d'urbanisation future à vocation mixte (de l'Avallonnais, du Morvan ou du Vézélien)
1AU(E,4,5,s) Zones d'urbanisation future à vocation d'activité économique et d'équipements collectifs
2AU(b) Zones d'urbanisation future à vocation mixte nécessitant une modification ou révision du PLU
2AU(e) Zones d'urbanisation future à vocation d'activité économique et d'équipements collectifs nécessitant une modification ou révision du PLU

Zone agricole (A)

- A Zone agricole
Ac(a,m,v) - secteur autorisant les constructions nécessaires à l'activité agricole
Ap - secteur autorisant les équipements d'intérêt collectif et les services publics
As(a,m,v) - secteur ayant vocation à accueillir des constructions autres qu'agricoles

Zone naturelle et forestière (N)

- N Zone naturelle et forestière
Nc(a,m,v) - secteur autorisant les constructions nécessaires à l'activité agricole ou forestière
Nd - secteur spécifique à l'ISOND de Sauvigny-le-Bois
Np - secteur autorisant les équipements d'intérêt collectif et les services publics
Nc(a,m,v) - secteur ayant vocation à accueillir des constructions autres qu'agricoles ou forestières
Nt - secteur spécifique aux jardins-terrasses d'Avallon
Nix - secteur spécifique aux aires d'accueil des gens du voyage et de grand passage



0 400 800 m

Réalisation : CCAVM | Cadastre : origine DGFIP Cadastre © Droits de l'État réservés © fév. 2021